

41^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA PORCELAINES

Les 4 et 5 avril 2009

PROGRAMME - HORAIRES

- Parution du règlement : le 04/02/2009
- Ouverture des engagements : le 04/02/2009
- **Clôture des engagements : le 23/03/2009**
- Parution du road-book : le 29/03/2009
- Dates et heures des reconnaissances : le 29/03/2009 de 9h00 à 18h00, et le 04/04/2009 de 8h00 à 12h00
- Vérifications administratives: le 04/04/2009 de 11h00 à 16h30 sur le parking du Parc des Expositions de Limoges
Vérifications techniques : le 04/04/2009 de 11h15 à 16h45 sur le parking du Parc des Expositions de Limoges
- Heure de mise en place du parc de départ :11h00
- 1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs : le 04/04/2009 à 17h00 au PC Course
- Publication des équipages admis au départ : le 04/04/2009 à 17h15 sur le parking du Palais des Expositions de Limoges
- Briefing des pilotes le 04/04/2009 à 17h45 Lieu :Parc des Expositions
- Départ de : LIMOGES Parc des Expositions le 04/04/2009 à 18h00
- Publication des résultats partiels : LIMOGES Parc des Expositions à 22h30
- Arrivée à : LIMOGES Parc des Expositions le 05/04/2009 à 13h00 (1^{ère} voiture)
- Vérification finale : le 05/04/2009 à SARL Auto Contrôle à Limoges
- Publication des résultats du rallye : le 05/04/2009 sur le parking du Parc des Expositions à Limoges une demi-heure après l'arrivée de la dernière voiture
- Remise des prix : le 05/04/2009 à la Salle Jean-Pierre Timbaud Mairie de Limoges à 16h00

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile MAUVE organise les 4 et 5 avril 2009 en qualité d'organisateur administratif le :

41^{ème} Rallye Régional de la Porcelaine

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA n° en date du.

Comité d'Organisation

- Président : P. Cruanès
- Membres : J.Bretenoux – J.M. Lopez – S. Ribierre – Y. Lopez
- Secrétariat et PC du Rallye : Marjorie LOPEZ , 8 allée du Hameau Landouge 87100 LIMOGES
Téléphone : 05.55.50.51.28 ou 06.84.37.64.26 - Fax : 05.55.37.80.51
- Permanence du Rallye : ASA MAUVE 43 avenue des Coutures 87000 LIMOGES
Dates, horaires : le 04/04/2009 de 13h00 à 23h00 et le 05/04/2009 de 8h00 à 14h30
- Organisateur technique : Nom : Jacques BRETENOUX
Adresse : Route de la Bretagne 87200 ST JUNIEN

1.1P. Officiels

- Commissaires Sportifs : S.Ribierre (pdt) (17315) – JF Garguelle (20890) – B. Prévot (111607)
- Directeur de Course : G. Troncal (1056)
- Directeur de Course Adjoint : L. Teillard (10182)
- Directeur de Course ES : JP Mancinelli (27809)
- Médecin Chef : Dr Pinel
- Commissaires Techniques : P. Gros (resp.) (35156) - JC Dussoubs (51192) - A. Simonneau (43046) - J. Charenton (155709)
- Chargés des relations avec les concurrents : A. Tisseuil (18959) - JM Nozière (18970)
- Responsables parcs de regroupement : R. Desmarie (7736) - M. Desmarie (19848)
- Responsables parcs fermés : D. Gros (156106) – Y. Lepaigneul (169911)
- Chronométrateurs : M.L. Jarraud (131383) - A. Bastier (12954)
- Chargés des relations avec la presse : PL. Puygrenier (58191)
- Responsables commissaires : N. Bazac-Billaud (30333) – P. Meunier (10912)
- Responsable sécurité : J. Bretenoux (32721)

1.2P. Eligibilité

Le Rallye de la Porcelaine compte pour la Coupe de France des Rallyes 2009 et le Championnat du Comité Régional Limousin

1.3P. Vérifications

Les équipages engagés recevront avec leur accusé de réception d'engagement une convocation pour les vérifications administratives et techniques qui auront lieu le 04/04/2009 de 11h00 à 16h45 sur le parking du Parc des Expositions de Limoges.

Les vérifications finales seront effectuées à SARL AUTO CONTROLE 8 rue Pierre de Fermat 87280 LIMOGE le 05/04/2009

Prix de la main d'œuvre : 45.00 € T.T.C.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. Demande d'Engagement - Inscriptions

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au Rallye de la Porcelaine doit adresser au secrétariat du rallye la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, **avant le 23 MARS 2009** à minuit (cachet de la poste faisant foi).

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 100 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 250 €

- sans la publicité facultative des organisateurs : 500 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1. Voitures autorisées

Conforme aux prescriptions de l'annexe « J » et de la FFSA

4.3P. Assistance

Conforme au règlement standard FFSA

L'assistance sera autorisée sur le parking du lac de Jonas à Ambazac, avant l'ES2 ,le 04/04/2009 et avant des ES3 4 ET 5 , sur les VC situées à l'intersection avec la D78, 3km à droite après Saint-Léger la Montagne en direction de Grandmont le 05/04/2009. Un seul véhicule d'assistance sera autorisé. Bâche de protection et extincteur 5kg obligatoires (art. 4.3.2.3).

4.3.2.3P.. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. Description

Le Rallye de la Porcelaine représente un parcours de 189 km. Il est divisé en 2 étapes et 5 sections. Il comporte 5 épreuves spéciales d'une longueur totale de 35.60 km. Les épreuves spéciales sont : **Sauvagnac** (7.00 km) 2 fois et **Saint-Léger la Montagne** (7.20 km) 3 fois.

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. Reconnaissances

Conforme au règlement standard FFSA

6.2.6P. Les reconnaissances seront autorisées EXCLUSIVEMENT le dimanche 29 mars 2009 de 9h00 à 18h00, et le samedi 4 avril 2009 de 8h00 à 12h00 avec obligation d'apposer sur le pare-brise l'autocollant fourni par l'organisateur. Les concurrents seront priés de respecter le code de la route et les habitants des villages traversés.

Nota : **3 passages maximum. Des contrôles seront effectués.**

Chacun des membres des équipages devra fournir deux jeux de photos d'identité récentes et nettes. Seuls les deux membres de l'équipage pourront être présents à bord de leur véhicule de reconnaissances. Si l'un des deux membres de l'équipage ne pouvait pas participer aux reconnaissances, une demande de dérogation afin de le remplacer devra être faite auprès de l'organisateur du rallye.

ARTICLE 7. DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. Dispositions Générales Relatives aux Contrôles.

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : badge et chasuble
- Chef de poste : badge de couleur différente et chasuble avec indication « chef de poste »

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 10P. PRIX

Prix en espèces : environ 7450 € distribuables. Coupes : 35 coupes distribuables

La remise des prix se déroulera le 05/04/2009 à 16H00 à la Salle Jean-Pierre Timbaud de la Mairie de Limoges

NOTA : Seuls les prix « scratch » sont cumulables. Prix groupe et classe non cumulables.

1 ^{er} Scratch	350 € et un engagement gratuit l'année suivante	1 ^{er} Groupe	220 € si 5 partants ou plus 110 € si moins de 5 partants
2 ^{ème} Scratch	250 €	2 ^{ème} Groupe	150 € si plus de 5 partants
3 ^{ème} Scratch	220 €	1 ^{er} Classe	Montant de l'engagement payé si 5 partants ou plus 50% de l'engagement payé si moins de 5 partants
4 ^{ème} Scratch	180 €	2 ^{ème} Classe	120 € si plus de 5 partants
5 ^{ème} Scratch	120 €	3 ^{ème} Classe	80 € si plus de 5 partants
1 ^{er} Equipage Féminin:			
Si 5 partantes ou plus :	montant de l'engagement payé		
	50 % de l'engagement si - de 5 partantes		

Annexe : Itinéraire horaires

CH	ITINERAIRE	Km partiel	Km cumul	Temps imparti	1 ^{ère} voiture
CH 1	Samedi : sortie parc fermé Parking du Parc des Expositions de Limoges				18h00
CH 2	SAUVAGNAC	26.27	26.27	0h40	18h40
	NEUTRALISATION			0h03	
	DEPART ES 1 SAUVAGNAC				18h43
CH 3	ARRIVEE ES 1 Entrée parc de regroupement Ambazac	7.00 8.85	42.32	0h25	19h08
	REGROUPEMENT			0h40	
CH 4	Sortie parc de regroupement Ambazac				19h48
CH 5	SAUVAGNAC	9.60	51.92	1h10	20h58
	NEUTRALISATION			0h03	
	DEPART ES 2 SAUVAGNAC				21h01
CH 6	ARRIVEE ES 2 Entrée parc fermé Parc des Expos Limoges	7.00 22.60	81.72	1h00	22h01
CH 7	Dimanche : Sortie parc fermé Parking du Parc des Expositions de Limoges				8h00
CH 8	St Pierre la Montagne	33.00	114.72	0h45	8h45
	NEUTRALISATION			0h03	
	DEPART ES 3 St PIERRE la MONTAGNE				8h48
CH 9	ARRIVEE ES Entrée parc de regroupement St Léger la Montagne	7.20 2.20	124.12	0h15	9h03
	REGROUPEMENT			0h30	
CH 10	Sortie parc de regroupement St Léger la Montagne				9h33
CH 11	St PIERRE la MONTAGNE	7.50	131.62	1h20	10h53
	NEUTRALISATION			0h03	
	DEPART ES 4 St Pierre la Montagne				10h56
CH 12	ARRIVEE ES 4 Entrée parc de regroupement St Léger la Montagne	7.20 2.20	141.02	0h15	11h11
	REGROUPEMENT			0h30	
CH 13	Sortie parc de regroupement St Léger la Montagne				11h41
CH 14	St Pierre la Montagne	7.50	148.52	1h20	13h01
	NEUTRALISATION			0h03	
	DEPART ES 5 St Pierre la Montagne				13h04
CH 15	ARRIVEE ES 5 Entrée parc fermé Parc des Expos Limoges Pointage en avance autorisé	7.20 33.00	188.72	0h50	13h54

Véhicules admis :

- groupes : N/FN, A/FA, R, GT, F2000
- classes :
 - * N/FN1, N/FN2, N/FN3, N/FN4
 - * A/FA5, A5K, A/FA6, A6K, A/FA7, A7K, A/FA8
 - * R1: R1A < 1400 cm³ R1B de 1400 à 1600 cm³
 - * R2 : R2B de 1400 à 1600 cm³ R2C de 1600 à 2000 cm³
 - * R3 : R3C jusqu'à 2000 cm³ R3D diesel suralimenté jusqu'à 2000 cm³
 - * R3T : suralimenté jusqu'à 1600 cm³
 - * GT9 et GT10
 - * F2000/11, F2000/12, F2000/13, F2000/14

